



VILLE DE PERPIGNAN

Direction des services
à la Population
Réglementation funéraire
et Recherches
Tél. 04 68 66 30 56 / 30 58

SECOND PROCES-VERBAL : ETAT D'ABANDON PERSISTANT

Cimetière Saint-Martin

Concessions perpétuelles
(voir liste ci-jointe indiquant les Noms des familles ainsi que les emplacements des concessions)

Le 16 Mai 2023 à 09h15,

En application des articles L. 2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et R. 361-22 4^{ème} al. et R. 361-23 du Code des Communes,

Nous, Madame Michèle RICCI, Conseillère Municipale Subdéléguée, nous sommes transportés au Cimetière Saint-Martin, conformément à notre avis en date du 06 Avril 2023, affiché réglementairement sur le site internet de la Ville, le 07 Avril 2023, pour une durée minimum de 1 mois, ainsi que sur le cimetière Saint-Martin, le 07 Avril 2023 pour la même durée, accompagné de Monsieur Philippe COMMES, Brigadier-Chef Principal de Service de Police Municipale et de Monsieur Pascal RUNSER, gardien du cimetière et avons constaté que les concessions perpétuelles, sises au cimetière et énumérées dans la liste ci-jointe, n'ont fait l'objet d'aucun acte d'entretien et qu'une aggravation de l'état des concessions est observée depuis le 1^{er} constat d'abandon dressé le 28 Novembre 2018 et qui a fait l'objet des formalités de publicité prévues par la loi. Ces dernières continuent donc, à se trouver dans l'état d'abandon prévu par l'article L 2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. (Voir les Procès-Verbaux individuels d'état d'abandon persistant qui sont consultables à l'Accueil de l'Hôtel de Ville et au cimetière Saint-Martin).

Fait à PERPIGNAN, le 14 Juin 2023

La Conseillère Municipale
Subdéléguée,

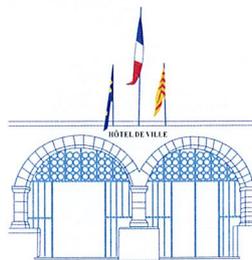
M. RICCI

Le Brigadier-Chef Principal
de Police Municipale,

P. COMMES

Le Gardien,

P. RUNSER



Hôtel de Ville
B.P. 20931 - 66931 Perpignan Cedex
Tél. 04 68 66 30 66



TOUTES LES INFORMATIONS SUR
mairie-perpignan.fr





Direction des services
à la Population
Réglementation funéraire
et Recherches
Tél. 04 68 66 30 56 / 30 58

Ville de PERPIGNAN

CIMETIERE SAINT-MARTIN

En annexe du second Procès-Verbal de constatation : état d'abandon persistant en date du 16 Mai 2023.

Liste des concessions perpétuelles faisant l'objet d'un Procès-Verbal de second constat : état persistant, consultable à l'Accueil de l'Hôtel de Ville et au Cimetière.

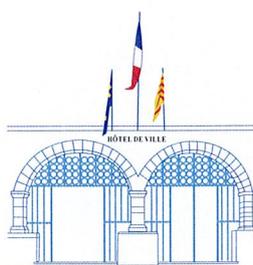
Carré A :

- Concession perpétuelle n° 382 attribuée aux familles BONNET/HORTET et de FOUCAUD depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 383 attribuée à la famille PONTET depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 384 attribuée à M. PON NOE depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 385 attribuée aux familles VILLE – MARQUER – BOUCHANT – TRABY – RIBERE depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 386 attribuée aux familles GELY – LACOSTE depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 736 attribuée aux familles MARTY – CALARET depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 737 attribuée à Monsieur DELPEY depuis plus de trente ans

Carré B :

- Concession perpétuelle n° 804 attribuée à Madame Angèle DOMENECH CARRIERE par dévolution successorale de ses père et mère en date du 12/03/1956 et passée par devant notaire.
- Concession perpétuelle n° 805 attribuée à Monsieur Paul CRISTOFOL, demeurant 1, rue Dugommier à Perpignan le 22/02/1878.
- Concession perpétuelle n° 806 attribuée à Monsieur Paul JOURNAL depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 795 attribuée à Monsieur MAISTRE depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 796 attribuée à Monsieur Pierre TAURINYA depuis plus de trente ans

.../...



Allée Sud :

- Concession perpétuelle n° 93 attribuée aux familles JONQUERES et Joseph BONNET depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 94 attribuée aux familles MONIER – BRUN depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 95 attribuée à Monsieur BES depuis plus de trente ans

Carré K :

- Concession perpétuelle n° 102 attribuée à la famille MIR-DANIEL depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 104 attribuée aux familles POUIG et COSTA depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n°105 attribuée à Monsieur Maurice CARCASSONNE et Madame née LAJEUNE depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 106 attribuée à Monsieur PEZOU depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 107 attribuée à Monsieur LEON depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 108 attribuée à Mesdames MANAL et XAMBON depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 124 attribuée aux familles IZERN et ROQUEVERT depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 125 attribuée aux familles FORTAGUT – BUCHO – PONCET depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 127 attribuée à la famille AMANICH de ROCA – CUELLARDE Maria de ROCA depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 128 attribuée à Monsieur Joseph, Gustave, Adolphe SANTIPERI depuis plus de 30 ans et décédé le 22/01/1941, lequel a institué pour légataire universel, Monsieur Barthélémy ROUS
- Concession perpétuelle n° 129 attribuée à la famille LLOBET – COLOMER depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 130 attribuée à la famille ARCENS et au Capitaine VARCE depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 131 attribuée à Monsieur Adrien, Louis, Pierre de GREMY depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 1324 attribuée à Monsieur Joseph FARRE le 14/12/1934
- Concession perpétuelle n° 1343 attribuée à Monsieur Pierre COURTY et Madame née Thérèse ROIG le 20/03/1936
- Concession perpétuelle n° 151 attribuée à Monsieur Jean LLOUBES et à Mme LLOUBES épouse ROGER depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 152 attribuée aux familles ROS et ESTEVE depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 1288 attribuée à Monsieur Joseph COSTES et Madame née Marie (ou Marie-Claire) CASTANY le 29/11/1932
- Concession perpétuelle n° 1291 attribuée à Monsieur Phylippe JOUANOLE et Madame née CRISTOL le 07/02/1933

.../...

Carré J :

- Concession perpétuelle n° 1207 attribuée à Mademoiselle Marthe TAMIZE et Madame Veuve François POMES le 11/09/1925
- Concession perpétuelle n° 1277 attribuée à Monsieur Come PIQUE et Antoine VILAR le 13/04/1932
- Concession perpétuelle n° 1279 attribuée à Monsieur Joseph POMES-COT le 30/04/1932
- Concession perpétuelle n° 1245 attribuée à Madame Veuve POMES le 27/01/1932
- Concession perpétuelle n° 1230 attribuée à Monsieur Vincent CATALA et Madame née Marie RESPAUT le 10/04/1930

Allée Centrale :

- Concession perpétuelle n° 340 attribuée à M. Amédée DELPLANQUE depuis plus de trente ans

Carré E :

- Concession perpétuelle n° 1136 attribuée à Madame Eulalie RIVEILL le 11/02/1926
- Concession perpétuelle n° 1124 attribuée à Monsieur Joseph BOHER le 10/11/1925

Allée Nord :

- Concession perpétuelle n° 1195 attribuée à Monsieur Jacques TALUT et Madame née Espérance ACEZAT le 30/03/1928

Carré C :

- Concession perpétuelle n° 820 attribuée à Monsieur Pierre CERBERE et Monsieur Jean-Pierre COUSSEAU depuis plus de trente ans
- Concession perpétuelle n° 855 attribuée à M. Jacques TISSEYRE et Mme née Thérèse GRISOT depuis plus de trente ans

Perpignan, le

14 JUIN 2023

Pour le Maire,
La Conseillère Municipale Subdélégée,



Michèle RICCI

Handwritten signature: Ricci-Couff